



Paris, le jeudi 23 mars 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en place opérationnelle du FEAMP

Alain Vidalies, secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, et Clotilde Eudier, vice-présidente de la Région Normandie, représentant les Régions de France, ont réuni ce jeudi 23 mars le comité Etat/Régions du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP).

Alain Vidalies et Clotilde Eudier ont salué la méthode de travail retenue en octobre dernier reposant sur une réunion mensuelle au niveau politique du Comité Etat/Régions du FEAMP, qui a permis la mise en place opérationnelle et concrète du FEAMP.

Cette méthode a permis l'ouverture de l'ensemble des mesures nationales et régionales, permettant aux bénéficiaires de déposer des dossiers.

Le travail conjoint réalisé sur la mise en place opérationnelle du logiciel d'instruction et de paiement des aides (OSIRIS) permet désormais de disposer d'une visibilité sur les circuits de paiement auprès des bénéficiaires sur l'ensemble des mesures, et notamment les mesures régionales (installation des jeunes pêcheurs, investissements productifs en aquaculture, investissements à bord des navires, plans de compensation des surcoûts en outre mer ...).

Les dossiers au titre des plans de compensation des surcoûts pour les années 2014 et 2015 en Guyane ont été mis en paiement.

Les plans de production et de commercialisation (PPC) des organisations de producteurs pour l'année 2014 ont été payés pour un certain nombre de structures ou sont dans le circuit de paiement.

Alain Vidalies et Clotilde Eudier ont enfin rappelé l'importance de poursuivre le travail de simplification, notamment des procédures administratives. Il s'agit là d'un processus d'amélioration en continu au profit des bénéficiaires.

Contact presse :
Service de presse:

01 40 81 77 57

secretariat.presse-transports@developpement-durable.gouv.fr

244, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie